

SUBVENTION — **DIFFUSION SPECTACLE VIVANT, ARTS
PLASTIQUES ET CINÉMA DANS DES LIEUX DE
PROXIMITÉ**

 **Date de publication** : 25/09/2023

 **Date limite de dépôt des candidatures** : 24/11/2023

Type : Subvention

Domaine : Culture / patrimoine

Bénéficiaires : Association, Professionnel

Le Département de Seine-et-Marne soutient les acteurs culturels (associations, communes et intercommunalités) dans la réalisation de leurs projets.

À ce titre, la Direction des affaires culturelles du Département attribue des aides financières aux acteurs culturels qui interviennent dans des lieux de proximité. Cette subvention permet de soutenir la diffusion des spectacles vivants, des arts plastiques et du cinéma.

Afin d'obtenir cette subvention, veuillez remplir le dossier ci-dessous et le renvoyer avant le **24 novembre 2023**.



Dossier de subvention - Diffusion spectacle vivant, arts plastiques et cinéma des lieux de proximité **PDF - 1.01 Mo**
(/sites/default/files/media/downloads/2024_lieux-de-prox-diffusion.pdf)



Dossier - diffusion dans des lieux de proximité **DOCX - 182.62 Ko** (/sites/default/files/media/downloads/2024_lieux-de-prox-diffusion.docx)